

Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage  
Compte-rendu de la réunion du premier conseil d'école  
Séance du 07 -11-19

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 06 novembre 2017 de 19h15 à 21h15 dans la salle de classe 2.

**Etaient présents :**

- M.Giraud (maire)
- Mme Etienne (chargée d'éducation)
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

**Absents :**

- Mme.Bodocco Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mmes les représentantes du RASED

**L'ordre du jour a été abordé comme suit :**

**1. Rentrée 2019-2020**

◦ **Heure du bilan**

▪ **La rentrée proprement dite**

Dans la continuité :

car au final une seule nouvelle enseignante Nolwenn Le Mézec qui officie à mes côtés en CE2 et avec une entrée en musique dans nos classes comme l'année passée.

▪ **Effectifs**

Après quelques changements de dernière minute, voici notre répartition.

		CP S. Prunier	CP C. Solinas	CE1 I. Prunier	CE1 P. Dupré	CE2 F. Dupré	CE2 C. Arnaud	CM1 C. Jarry	CM1 K. Armand	CM2 C. Rouvière	CM2 M. Paulus
<i>CP</i>	<i>51</i>	<i>25</i>	<i>26</i>								
<i>CE1</i>	<i>57</i>			<i>28</i>	<i>29</i>						
<i>CE2</i>	<i>52</i>					<i>26</i>	<i>26</i>				
<i>CM1</i>	<i>46</i>							<i>23</i>	<i>23</i>		
<i>CM2</i>	<i>53</i>									<i>27</i>	<i>26</i>
total	<i>259</i>	<i>26</i>	<i>26</i>	<i>28</i>	<i>29</i>	<i>26</i>	<i>26</i>	<i>23</i>	<i>23</i>	<i>27</i>	<i>26</i>

10 cours simples

▪ **Les élections**

Le record de participation a été battu cette année : 86,7 % . Score imputable à une belle coordination entre le bureau de l'APE et l'école : de bons relais et une information de qualité(réunions de classe, cahiers de liaison).

▪ **Les évaluations de rentrée en CP et CE1**

Dans la foulée les évaluations se sont déroulées sur mi-septembre (du 16 au 29) et les résultats ont été communiqués aux parents tout récemment. Ce travail sera exploité par les enseignants.

◦ **Les priorités de l' Education Nationale pour l'année scolaire 2019-2020**

La circulaire de rentrée 2019 insiste sur l'ambition que porte l'Ecole : « travailler à une meilleure maîtrise par tous les élèves des savoirs fondamentaux: **lire, écrire, compter, respecter autrui.** »

- Achever le dédoublement des CP CE1 en éducation prioritaire
- Objectif dédoublement des GS en éducation prioritaire

◦ **Et max de 24 élèves pour tous en GS CP CE1 (pleinement en 2020 21).**

Tout cela doit se construire dès les premières années, d'où les trois recommandations :

**A. Recommandations pédagogiques pour l'école maternelle, école de l'épanouissement et du langage/**

- école du langage : priorités
- découvrir les nombres et leurs utilisations
- langues vivantes à l'école maternelle.

**B. L'acquisition des fondamentaux par tous les élèves : une priorité :**

▪ L'enjeu primordial de l'école élémentaire est la maîtrise de l'écrit (lire, écrire) et des premiers éléments de mathématiques (compter, calculer, résoudre des problèmes) dans le cadre général que constitue les programmes et les recommandations qui les accompagnent.

▪ **Des évaluations pour faire réussir les élèves.**

- Pour cibler les priorités à partir des analyses des résultats d'où des réflexions d'équipe.
- Des aides pour les enseignants avec des repères avec les **attendus de fin d'année** et des **repères annuels de progression**

▪ **Une formation renforcée**

Un pilotage en soutien de l'action pédagogique des professeurs

Nos 18 heures d'animations pédagogiques sont dédiées au français et mathématiques.

Plan Villani-Torossian enseignements des maths : recrutement et formation de référents de circonscription... formation au niveau départemental à laquelle participera l'équipe du cycle2.

Encourager l'alternance réflexion et pratique.

- **Des ressources d'accompagnement plus riches au bénéfice des professeurs:** guides, ressources en ligne sur eduscol, doc sur évaluation

**C. Mieux accueillir les élèves en situation de handicap :**

- Circulaire de rentrée École inclusive

**D. Cultiver le plaisir d'être ensemble**

▪ **Respecter autrui**

- Transmettre des valeurs essentielles : respect de soi et des autres ... 3 finalités liées entre elles :
- *Construire une culture civique.*

**Développer l'éducation culturelle et artistique**

- La dimension culturelle des apprentissages est fondamentale/ lecture, livre, chorale, patrimoine de proximité.

*Remarque : Nos intervenants en musique ont quitté l'école courant septembre. De fait, un recrutement est en cours.*

*Toutefois, il n'a rien donné et la chose s'annonce délicate. Il existe relativement peu de personnel formé sur Grenoble, et encore moins disponible sur SMU. Sans doute allons-nous nous orienter vers quelques interventions ponctuelles.*

- Assurer l'équité entre tous les territoires de la République
- **Conclusion** : L'école primaire reste la 1ère priorité du ministère chargé de l'Éducation Nationale. Tout mettre en œuvre pour permettre à chaque élève de bien commencer son parcours scolaire. Cela passe par une relation entre les parents et les professeurs caractérisée par la relation de confiance entre parents et professeurs.

## **2. Le règlement intérieur**

Lecture et vote: un seul changement envisagé concernant l'interdiction d'amener des bonbons dans l'école ( en vertu des principes d'hygiène alimentaire inculqués à nos élèves).

Règlement adopté à la majorité (pour : 21, contre 4).

## **3. Possibilité de vote exclusivement par correspondance**

Le conseil d'école adopte la possibilité d'organiser exclusivement le vote par correspondance, suppression donc du bureau de vote le jour des élections. (POUR : 15 CONTRE : 10)

## **4. Les projets de l'école**

- **Amélioration des résultats au regard des compétences du socle**

*i. Axes prioritaires de travail :*

## 1. Ecrire

- a. Copier de manière experte en développant des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre.

*Varié les situations d'écriture*

- b. Produire des écrits en s'appropriant une démarche
- c. Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

## 2. Comprendre et s'exprimer à l'oral

- a. Ecouter pour comprendre
- b. Parler en prenant en compte son auditoire
- c. Organiser son propos

*L'équipe enseignante a profité des différentes formations suivies : formation départementale d'équipe : dire, lire, écrire en cycle 2 (octobre 2019) – littérature en cycle 3 (octobre 2018) animations pédagogiques 2018 2019 pour traduire les apports théoriques en moyens concrets susceptibles de faire progresser au mieux nos élèves et de faciliter leurs apprentissages.*

### ▪ **Education culturelle et artistique, sportive et humaniste**

**Axes prioritaires de travail :**

#### 1. Améliorer la cohérence du parcours citoyen.

Permettre à l'élève de visiter tous les domaines en proposant des outils assurant convergence, continuité et progressivité

*Les 10 classes assisteront à une représentation de "Casse noisette" de Tchaïkovsky le 20 12 19, ballet féerique en deux actes, probablement le plus connu du monde, véritable symbole musical que l'Éducation Nationale recommande d'aborder en classe. Ce sera à la salle Olivier Messiaen au Couvent des Minimes.*

*Autres sorties culturelles :*

*Visites au Belvédère*

*Visites aux différents musées (musée de Grenoble, musée d'art moderne et musée dauphinois)*

#### i. **Renforcer les compétences personnelles et relationnelles des enfants.**

S'approprier une culture sportive et artistique engagée par la réalisation de projets de rencontres.

*Rencontres sportives de fin de cycle d'apprentissage en EPS.*

*Organisation du courseton prévue le jeudi 4 juin au parc d'Uriage, avec report possible le 5.*

#### 2. Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés

*Projet danse CP – CE1 : une possibilité d'intervention avec une danseuse agréée sur un cycle de 8 séances.*

*Projet vélo avec moniteur pour les CE2 : une séquence pourrait se faire aux beaux jours.*

#### ii. *Classes transplantées pour 2 classes de CM2*

*1 semaine de voile 25 au 29 05*

*site : Port Leucate*

*Coût 352 € /enfant*

*Financement : vente de gâteaux!*

### • **Réponses aux exigences d'une école inclusive- Élèves à besoins particuliers**

**Circulaire de rentrée école inclusive**

**Instituer un service départemental École inclusive**

Pour suivre les élèves à besoins particuliers.

**Organiser des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés**

Coordonner les moyens d'accompagnement humain – Piloté par l'IEN en lien avec les directeurs et enseignants, basé au collège F.Léger.

**Mieux accueillir parents et mieux scolariser les élèves**

Un entretien avec les familles est organisé ( besoins- dispositions-)

Mise en place d'un **livret parcours inclusif**

**Reconnaître le travail des enseignants**

*Plateforme de ressources pour les enseignants – professeurs ressources -*

*Formation de 3 heures pour les AESH et enseignants (et 6 h pour enseignants)*

**Renforcer l'appartenance de l'AESH à la communauté éducative**

*Participation au collectif des écoles ... ils sont membres de la communauté éducative.*

*Les missions sont élaborées par les enseignants (aide, autonomie, sécurisation parfois, protection...)*

*Entretien d'installation avec l'AESH*

**Simplifier les démarches pour tous**

**Mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions**

Suivi sur l'école, la circonscription, le département, et enfin au plan national par un comité national.

### • **Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats, ...)**

**Axes prioritaires de travail :**

## Accueillir, instaurer un climat de confiance

### ▪ Communication parents : changements au niveau des livrets scolaires

L'école s'oriente vers l'utilisation exclusive du Livret Scolaire Unique, accompagné parfois de «livreval» qui nous permet d'avoir un suivi détaillé sur les compétences travaillées. Le LSU est l'outil national de suivi des élèves.

#### i. Passage aux bulletins semestriels

Deux périodes : 02/09/19 au 02/02/20 et 03/02/20 au 03/07/20.

Il n'y aura plus que deux retours du livret à la maison. Les évaluations continueront

- à être passées régulièrement au fur et à mesure de l'avancée des apprentissages
- à vous être communiquées par le biais des cahiers, classeurs ou pochettes, selon les enseignants.

#### ii. Barèmes de notation

Actuellement 3 cadres : A B C ou (1, 2, 3)

Passage à quatre positionnements 1 2 3 4 .

1. non atteints
2. partiellement atteints
3. atteints
4. dépassés.

### ▪ Questions posées par les parents

#### i. Sorties d'école :

#### **Possibilité pour l'enseignant de s'assurer que tous les enfants soient récupérés ?**

*En préambule je rappelle que « Les élèves qui franchissent le portail de l'école ne sont plus sous la responsabilité de l'enseignant...»*

*Non, on ne peut s'assurer de la chose. On jette un coup d'œil, la consigne est régulièrement rappelée : si on n'est pas venu te chercher, retourne dans l'école. On s'occupera de toi. Le portail reste ouvert suffisamment longtemps pour pouvoir effectuer ce repli stratégique.*

#### i. Aborder la maltraitance en classe

*Le sujet est très délicat, ce sont plus les circonstances qui vont nous amener à aborder ces cas. Dans ces occasions, on rappelle les règles : se confier à l'adulte de confiance . L'infirmerie aussi, dans le cadre du suivi des élèves aborde ces problèmes.*

#### ii. Absence de RASED sur l'école

*Effectivement tous les postes d'enseignants du RASED ne sont pas pourvus . De fait, des choix sont opérés afin de leur permettre d'intervenir sur les écoles les plus sensibles. Nous, enseignants déplorons ce déficit de maîtres spécialisés.*

***Les parents d'élèves trouvent cet état de fait très dommageable et le perçoivent comme une injustice, voire une inégalité par rapport aux autres secteurs car même dans les écoles privilégiées, il existe des élèves en difficulté.***

#### iii. Toilettes sur le temps de classe.

*Les enseignants marchent sur des œufs, lorsqu'il s'agit de traiter la question. Il est toujours délicat d'évaluer le besoin. On essaie d'être toujours accommodant... bien que la loi nous interdise de laisser un enfant seul sans surveillance.*

#### iv. Propreté des toilettes

*M.Giraud va envisager la possibilité d'un second service de nettoyage dans la journée d'une part (laver et réapprovisionner), et d'autre part demander un devis afin de carreler les toilettes qui ne le sont pas.*

#### v. Qualité des repas

*Quelques congés du personnel de cuisine ont perturbé parfois l'organisation du service . M.Giraud rappelle que les choix de la commune vont au-delà des recommandations de l'Education Nationale concernant le bio et le local.*

#### vi. Hygiène avant le repas

*Le lavage de mains demeure problématique pour le restaurant extérieur qui souffre de sa situation (lavabos à l'extérieur), question posée pour créer un sas.*

#### vii. Utilisation plus écologique des fournitures scolaires

*On est effectivement sensible aux questions environnementales. Certains collègues utilisent déjà des cahiers cartonnés à la place des couvertures en plastique. On envisage d'en généraliser l'utilisation.*

#### viii. La kermesse

*Les enseignants s'impliqueront davantage dans la kermesse. L'école peut s'associer à son organisation.*

#### ix. Exercices d'alerte PPMS

*Par essence, ils sont inopinés. Mais les retours réalisés dans les classes sont de nature à tranquilliser les élèves.*

### ▪ Partenariat

Renforcer les liens avec le périscolaire et intégrer au mieux dans l'école les projets mis en place.

## 5. Sécurité

L'exercice incendie s'est déroulé le 07 11 19 sans encombre, les délais étaient respectés..

L'alerte intrusion avec évacuation a été réalisée le 17 10 2019 à 14h35. Toutes les classes présentes ont bien entendu l'alarme et ont évacué dans le calme. Cependant il nous reste des progrès à faire de ce côté là (silence et rapidité). Les lieux de rassemblement ont été investis. Certains collègues ont oublié leur portable, d'où des problèmes de communication .

## 6. Point finances

### ▪ Coop école

solde	9 452 €
-------	---------

Dépenses :

14 213 € de sorties

1662 € de fournitures : livres (incorrupibles...)

119 € de charges (licences du blog école, de livreval,..)

663 € de cotisations OCCE et assurance école

Recettes :

5 000 € de subvention APE (L'école remercie l'association des parents d'élèves pour la confiance qu'elle place dans l'équipe enseignante quant à l'utilisation pédagogique la plus appropriée de ses sommes d'argent).

12 510 € de subvention mairie

Changement d'organisation : passage à une coop pour toute l'école.

F.Dupré